Accusé de réception en préfecture
012-200067163-20240125-20240125_007-DE
Reçu le 01/02/2024

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres
Afférents Conseil Communautaire : 37
En exercice : 37
Qui ont pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 18/01/2024

Séance du 25 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq du mois de janvier à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil (mairie) de Saint-Sernin-sur-Rance, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

Présents : *Monique ALIÈS, Laure BERNAT, Albert BOUSQUET, Jean-Louis CABANES, Sophie CANTALOUBE, Alain CONDOMINES, Franck COUDERC, Francis CULIE, Gérard DRESSAYRE, Michelle FONTANILLES, Jean-Louis FRANJEAU, Éric HOULES, Michel LEBLOND, Eva LE CHARPENTIER, David MAURY, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Anne-Claire SOLIER, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA*

En tant que délégué suppléant, était présent : *Michel SIMONIN*

Excusés ayant donné un pouvoir : *Claude CHIBAUDEL à Gérard DRESSAYRE, Xavier PUECH à Jean-Louis CABANES, Michel WOLKOWICKI à Cyril TOUZET*

Absents excusés : *Hélène CHICO ROS, Jean-Luc JACQUEMOND, Jean MILESI, Jean-François ROUSSET*

Absents : *Séverine DRESSAYRE, Philippe GIGANON, Bernard ROUVE, Guy SALES*

Anne-Claire SOLIER est désignée secrétaire de séance

N°20240125_007

Objet : Convention avec la Fédération des Œuvres Laïques pour le poste d'animateur du Centre de Loisirs de Camarès
Financement au titre de 2024

Dans le cadre de la convention tripartite signée avec la Fédération des Œuvres Laïques, l'Association gestionnaire du Centre de Loisirs de Camarès et la Communauté de Communes du Rougier de Camarès (délibération du 15 décembre 2009) pour le financement du poste d'animateur assurant la direction du Centre de Loisirs de Camarès.

Madame la Présidente rappelle que la Fédération des Œuvres Laïques, en tant qu'employeur, soumet annuellement le plan de financement de ce poste.

Le plan de financement prévisionnel pour 2024 est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Coût global du poste :	52 419,00 €	Aide FONJEP : Participation de l'Association des Amis du Pays de Camarès : Participation de la Communauté de Communes :	3 550,00 € 8 145,00 € 40 724,00 €
Total dépenses :	52 419,00 €	Total recettes :	52 419,00 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **ACCEPTE de verser la somme** de 39 052,00 € à la Fédération des Œuvres Laïques au titre de la participation communautaire au financement du poste de la salariée de la Fédération assurant la direction du Centre de Loisirs de Camarès,

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Monique ALIÈS

COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS-RANCE-ET-ROUGIER -

Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.